Université Paris-Saclay

Partager

Email destinataire :

Vous devez renseigner un email valide

Envoyer

Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement

Le mail de partage a bien été envoyé.

Ajouter au comparateur

DU Droit Public Économique

Diplôme universitaire
Régime(s) d'inscription
Formation initiale
Langue(s) d'enseignement
Français

Le Diplôme Universitaire (DU) droit public des affaires repose sur un partenariat de plus de 35 ans entre l'Université Paris Sud, devenue Paris-Saclay, et l'École de Formation du Barreau de Paris. Il propose une formation spécialisante destinée aux élèves-avocats souhaitant à la fois approfondir leurs connaissances dans les différents domaines du droit public et acquérir une pratique recherchée par les cabinets d'avocats publicistes.

Permettre aux élèves-avocats d'approfondir leurs connaissances dans différents domaines du droit public des affaires – contentieux, contrats, urbanisme, environnement…- tout en les mettant en situation au travers du traitement d'affaires et de dossiers concrets.

Télécharger la fiche détaillée

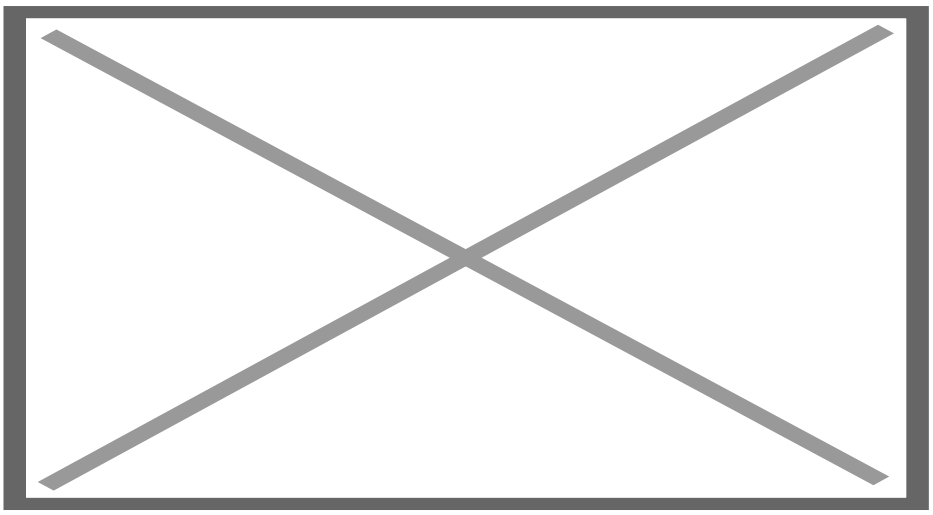

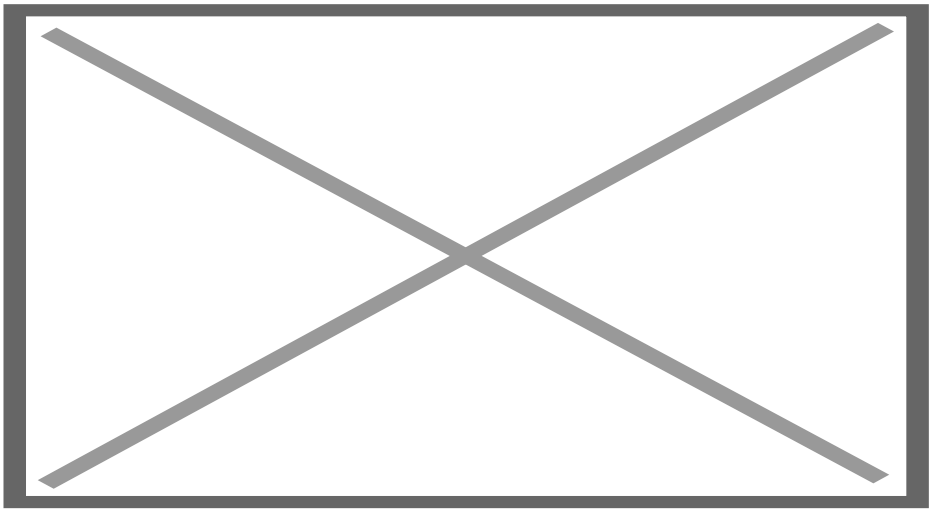

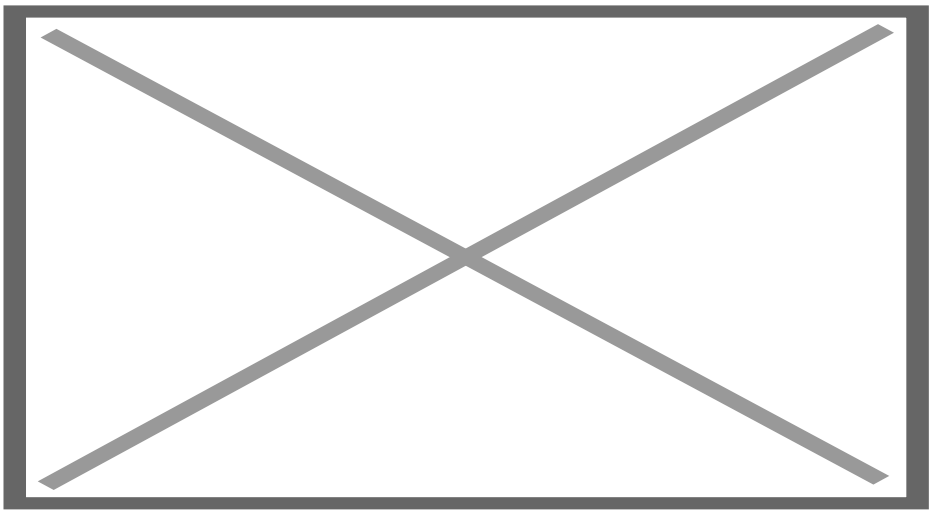

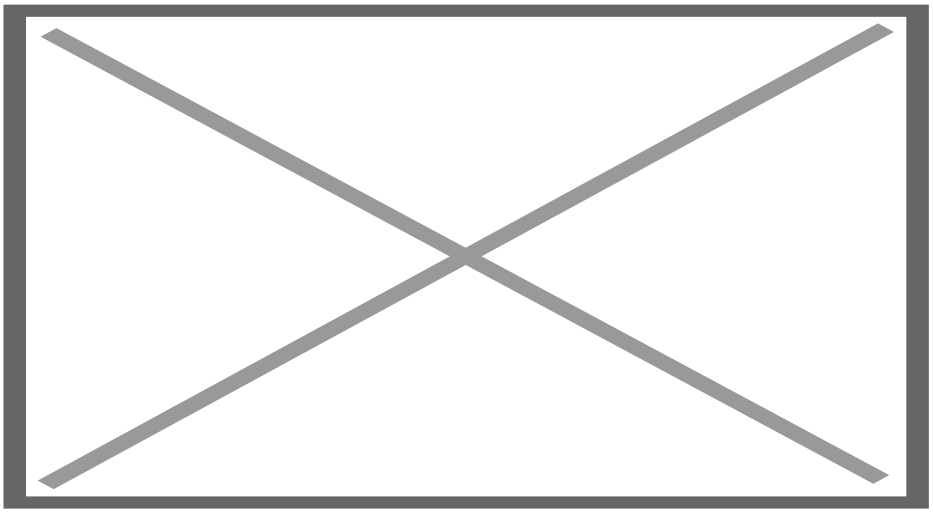

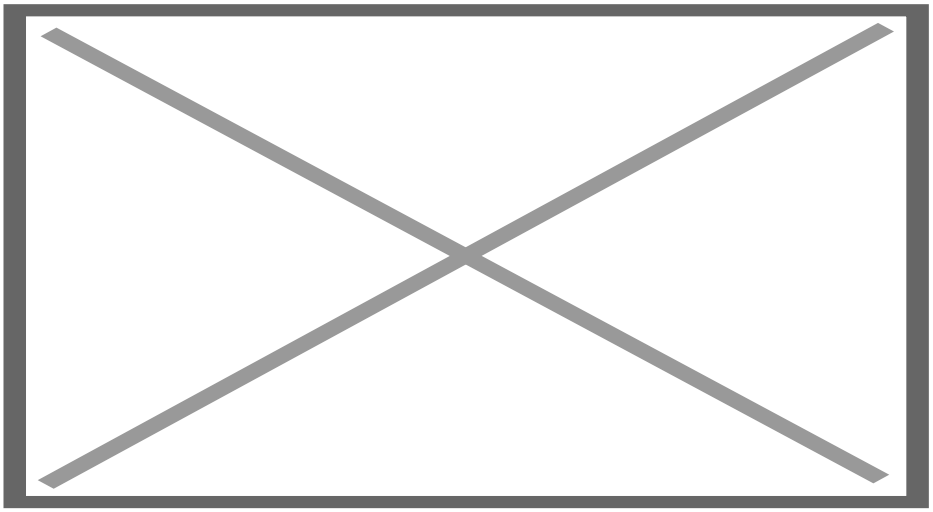

Informations

- Présentation
- Admission
- Programme

Présentation

Compétences

Acquis suffisants pour intégrer un cabinet d’avocats. Le DU complète les enseignements de l’EFB et offre aux élèves-avocats une professionnalisation accrue, ce qui est très demandé par les cabinets.

Objectifs pédagogiques

L’objectif est donc de donner aux élèves avocats concernés toutes les capacités pour intégrer au mieux la profession vers laquelle ils souhaitent s’orienter. Il s’agit en quelque sorte d’une école dans l’école, avec de plus une forte connotation universitaire qui participe grandement à sa notoriété.

Débouchés

Professionnels

Avocat

Poursuite d’études

Doctorat

Admission

Capacité d’accueil

Places

30

Public visé et prérequis

Elèves-avocats ayant réussi leur concours d’entrée à l’EFB- avec possibilité de transfert de dossiers en provenance d’autres écoles

Pièces justificatives

Obligatoires

Curriculum Vitae | Lettre de motivation.

Facultatives

Document justificatif des candidats exilés ayant un statut de réfugié, protection subsidiaire ou protection temporaire en France ou à l’étranger (facultatif mais recommandé, un seul document à fournir) :
- Carte de séjour mention réfugié du pays du premier asile
- OU récépissé mention réfugié du pays du premier asile
- OU document du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés reconnaissant le statut de réfugié
- OU récépissé mention réfugié délivré en France
- OU carte de séjour avec mention réfugié délivré en France
- OU document faisant état du statut de bénéficiaire de la protection subsidiaire en France ou à l’étranger.

Programme

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Environnement industriel Charger le détail	0	Annualisé	15								
Marchés publics Charger le détail	0	Annualisé	15								

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Droit Fiscal Charger le détail	0	Annualisé 15									
Pratique du contentieux Charger le détail	0	Annualisé 15									
Urbanisme et aménagement Charger le détail	0	Annualisé 15									
Droit européen Charger le détail	0	Annualisé 15									
Déontologie de l'avocat Charger le détail	0	Annualisé 15									
Montages contractuels complexes Charger le détail	0	Annualisé 15									

Contact(s)

- **Jean-Marc PEYRICAL**

http://www.polytech.universite-paris-saclay.fr/formation/diplome-universitaire/du-droit-public-economique